

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 20 mai 2022	N° 2022-232

Convocation du 13 mai 2022

Aujourd'hui vendredi 20 mai 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET
M. Bernard-Louis BLANC à M. Olivier CAZAUX
Mme Nathalie DELATTRE à M. Franck RAYNAL
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY
M. Thierry MILLET à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Karine ROUX-LABAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jean TOUZEAU à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h50
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 16h00
M. Jean-François EGRON à Mme Françoise FREMY à partir de 16h25
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h30
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL de 12h40 à 13h35 et de 15h10 à 16h15
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN jusqu'à 11h00
Mme Delphine JAMET à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 11h00
M. Alexandre RUBIO à Mme Myriam BRET à partir de 16h00
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY à partir de 14h30
M. Dominique ALCALA à M. Patrick BOBET jusqu'à 11h20
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h00
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 15h00
Mme Simone BONORON à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 14h30
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PEScina à partir de 16h00
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG à partir de 13h12
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 14h30
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 15h08
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY de 12h00 à 13h35
M. Christophe DUPRAT à M. Patrick BOBET à partir de 15h10
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET à partir de 14h30
M. Guillaume GARRIGUES à M. Franck RAYNAL à partir de 15h15
Mme Nathalie LACUEY à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h00
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 16h25
M. Jacques MANGON à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h00
M. Michel POIGNONEC à Gwénaél LAMARQUE à partir de 11h30
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN à partir de 11h00
Mme Marie RECALDE à M. Frédéric GIRO à partir de 14h30
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 13h10
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Jérôme PEScina à partir de 14h30
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 15h08

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 20 mai 2022	<i>Délibération</i>
	Direction du Foncier	<i>N° 2022-232</i>

Bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées en 2021 - Approbation

Madame Christine BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées par les établissements publics de coopération intercommunale est soumis à délibération et annexé au compte administratif.

Ce bilan annuel des acquisitions/cessions a donc pour objet de donner un état de la réalité physique des opérations foncières réalisées au cours d'une année. Il est accompagné de tableaux récapitulatifs détaillés joints en annexe qui précisent les sommes ordonnancées (et non pas un état des actes signés sur l'année 2021) par Bordeaux Métropole du 01/01/2021 au 31/12/2021.

ACQUISITIONS FONCIERES

Les acquisitions à titre onéreux effectuées par Bordeaux Métropole en 2021, toutes compétences confondues, représentent un montant de **29 280 127,08 euros TTC**, frais annexes compris au Budget Principal et **4 599 584,63 euros HT**, frais annexes compris au Budget Transports.

A noter, sur l'année 2021 quelques acquisitions significatives :

- commune d'Ambarès : bien acquis pour 750 000 €, projet d'agrandissement de l'école maternelle du Bourg,
- commune d'Artigues : bien acquis pour 1 976 000 €, création d'une ferme urbaine en vue de conserver la biodiversité et les espèces locales,
- commune de Bègles : bien acquis pour 1 000 000 €, projet de création d'un parc de stationnement de compensation,
- commune de Blanquefort : bien acquis pour 525 000 €, aménagement du centre-ville
- Projet square / espace vert communal,
- commune de Bordeaux : bien acquis pour 3 566 666,67 €, projet urbain Bastide / Brazza (reconversion de secteur industriel en secteur mixte),
- commune de Bordeaux : bien acquis pour 6 323 008,67 €, espaces affectés au centre de propreté,
- commune de Cenon : bien acquis pour 900 000 €, réalisation de logements en accession libre et/ou abordable à destination des ménages dans le cadre du PLH (Programme Local de l'Habitat),
- commune du Floirac : bien acquis pour 950 000 €, aménagement du secteur à vocation économique Gaston Cabannes (désenclavement de la zone d'activités Pinel
- projet de maillage en liaison avec la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des

- Quais et la zone d'activités de la Jacquotte),
- commune du Haillan : bien acquis pour 886 891,60 €, réalisation de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) Cœur de Ville au Haillan dans le cadre du projet métropolitain « 50 000 logements autour des axes de transports publics » confié à la SPL (Société Publique Locale) de Bordeaux Métropole,
 - commune de Lormont : bien acquis pour 1 560 000 €, immeuble situé dans la zone d'activités économique la Gardette, secteur stratégique de l'intersection de l'autoroute A10 et de la rocade - Projet de renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) - stratégie de redynamisation,
 - commune de Lormont : bien acquis pour 660 000 €, trame verte du parc des Coteaux,
 - commune de Mérignac : bien acquis pour 600 000 €, réalisation d'un espace vert de proximité par la Commune,
 - commune de Mérignac : bien acquis pour 3 163 500 €, en vue des travaux d'extension de la ligne A du tramway,
 - commune de Pessac : bien acquis pour 1 250 000 €, dans le cadre du projet de l'opération d'aménagement économique Bordeaux Inno Campus Extra Rocade.

CESSIONS FONCIERES

Pour l'exercice 2021, du point de vue des cessions réalisées figurant au compte 775 "produits de cessions d'immobilisations", au compte 75888 "autres produits divers de gestion courante" et à l'article 7015 pour les budgets annexes, les titres de recettes émis représentent un montant de

15 979 950,85 euros HT au Budget Principal, **347 667,00 euros HT** au Budget Transports, et **3 100 844,57 euros HT** au Budget ZAC, soit un montant total de **19 428 462,42 euros HT**.

A noter, sur l'année 2021 quelques cessions significatives :

- 4 ventes à l'Etablissement Public d'Aménagement Bordeaux Euratlantique (EPA) pour 1 333 243,00 €,
- 13 ventes dans le cadre d'opérations d'aménagement pour 11 383 136,10 €,
- 7 ventes à des Collectivités Territoriales pour 2 727 989,79 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2241-1,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT qu'il importe, conformément aux dispositions susvisées de délibérer au Conseil de Bordeaux Métropole sur le bilan annuel de l'action foncière ainsi que sur les tableaux des acquisitions et cessions foncières,

DECIDE

Article unique : d'approuver le bilan annuel de l'action foncière ainsi que les tableaux annexés retraçant l'activité de l'année 2021.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur MORISSET;

Contre : Monsieur POUTOU

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 20 mai 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 24 MAI 2022	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 24 MAI 2022	la Vice-présidente,
	Madame Christine BOST